



échelle de cotation des risques psychosociaux

Comment mesurer l'exposition aux risques psychosociaux?

La cotation de l'exposition aux risques psychosociaux est un problème difficile à résoudre pour les préventeurs et les acteurs des Ressources Humaines. Trop souvent on apprécie l'exposition par les indicateurs directs ou indirects de troubles psychosociaux (absentéisme, conflits, difficultés individuelles).

Or, cela n'est pas satisfaisant car :

- On confond les causes et les effets
- On a du mal à apprécier le niveau d'exposition lié aux conditions réelles de travail
- On se situe en dehors d'une réelle logique de prévention

Le besoin d'un outil fiable, pragmatique mais à la méthodologie rigoureuse, est réel.

L'échelle éco-rps[®]

Elle offre ainsi la possibilité de répondre aux exigences réglementaires de manière pertinente dans une perspective de progrès et d'amélioration.

Elle a été conçue pour :

P S'intégrer facilement au Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

P Evaluer le caractère critique de certaines situations afin de réaliser les régulations nécessaires

P Aider à la conception des futures situations de travail dans le cas de changements d'organisation

L'échelle, fruit d'une expertise longue de plusieurs années dans le domaine, a pour objet d'évaluer le caractère exposant des situations de travail du point de vue des RPS en offrant une cotation précise réalisée sur une base objectivée.

A partir des scores de l'échelle, des priorités d'action peuvent être identifiées

Quelles sont les caractéristiques de l'échelle éco-rps[®] ?

- 1 — Elle repose sur une approche du travail réel, et non sur les descriptifs théoriques des fonctions.
- 2 — Elle évalue de manière dynamique l'exposition à travers l'analyse des contraintes et des ressources.
- 3 — Elle évalue les combinaisons des facteurs d'exposition et leur cumul.
- 4 — Elle identifie les priorités d'action en isolant les facteurs leviers sur lesquels agir.

Opérationnelle et innovante, l'échelle ECO-RPS est le vecteur efficace pour développer une prévention primaire porteuse de progrès et une approche maîtrisée des risques psychosociaux.

Notre accompagnement

selon vos besoins

D Formation de deux jours des acteurs internes

La formation est nécessaire pour appréhender la logique de construction de l'échelle, les modes de passation et l'interprétation des résultats.

P Accompagnement à la passation

Un consultant CATEIS appuie vos équipes durant la phase de passation. Il apporte son expertise sur les aspects relatifs à la communication et sur les modes appropriés de passation.

P Participation à l'analyse des résultats et à l'élaboration du plan d'actions

Un consultant CATEIS analyse avec vous les données récoltées lors de la passation. Il en extrait les éléments les plus significatifs et vous conseille activement dans la construction d'un plan d'actions et d'un dispositif de prévention.

www.cateis.fr

CATEIS est un acteur de référence en santé, sécurité et conditions de travail.

Cabinet indépendant créé en 1998 et implanté à Paris, Marseille et Lyon, nous intervenons sur l'ensemble du territoire national.



Le Vérone - 27, Boulevard Charles Moretti - 13014 - Marseille

Tel : 04.91.62.74.09

Le Président - 40, Avenue Georges Pompidou - 69003 - Lyon

Tel : 04.78.54.50.40

8 Impasse Druinot - 75012 Paris

Tel : 09.86.21.04.69

contact : **accueil@cateis.fr**